



Informations Coronavirus – Vendredi 17 avril 2020

Réouverture du marché alimentaire dès ce dimanche 19 avril

Chers Balméens, Chers Balméennes,

Comme vous le savez, afin de prévenir la propagation du virus Covid-19, le premier ministre a interdit depuis fin mars la tenue des marchés sur le territoire national. Nous avons dès cette annonce sollicité la Préfecture afin d'obtenir une attestation dérogatoire permettant le déroulement du marché à La Balme de Sillingy. Cette dérogation nous a été dans un premier temps refusée au motif que l'offre alimentaire était suffisante sur notre commune.

Il est vrai que nous avons plusieurs commerces alimentaires sur La Balme qui tous restent ouverts et continuent à fonctionner pendant le confinement, nous les en remercions. Grâce à nos commerçants qui ont su s'adapter, vous pouvez faire vos courses sans sortir de la commune.

Cependant, tout comme de nombreux Balméens, nous estimons que le marché dominical est l'un des maillons de distribution essentiel pour l'approvisionnement en produits frais. D'autre part, le maintien du marché nous permet de soutenir les producteurs locaux qui ont tant besoin de notre aide en ces moments difficiles afin de pouvoir poursuivre leur activité.

De ce fait, nous avons de nouveau saisi la Préfecture afin de renouveler notre demande de dérogation. **Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous venons de recevoir un avis favorable et que le marché de La Balme rouvrira dès ce dimanche.** Pour le moment seuls les commerçants alimentaires seront présents.

Bien sûr, pour le bon déroulement du marché et afin de protéger les visiteurs et commerçants, il conviendra de respecter les gestes barrières et quelques consignes sanitaires élémentaires.

- L'implantation des commerçants sera modifiée afin de permettre de respecter de larges distances entre les stands.
- Il sera demandé aux visiteurs de **respecter une distanciation sociale de 1,5m** matérialisée par des marquages au sol et de ne pas créer de file d'attente importante devant les stands.
- Ne touchez pas les produits, ce sont les commerçants qui vous serviront.
- Nous vous remercions également de limiter votre circulation sur la place et de vous rendre directement auprès des bancs qui vous intéressent. Tout rassemblement de plusieurs personnes sera interdit. Merci également de **venir faire vos courses seul** et d'éviter si possible de vous y rendre avec les enfants.
- **Vous devez être muni de votre attestation dérogatoire de déplacement.** Cochez la case « Déplacement pour effectuer des achats de première nécessité » et respectez la durée maximale de sortie d'1h.

Un agent de la police municipale sera présent afin de s'assurer que ces mesures sont bien respectées. Nous faisons appel à votre civisme pour respecter ces précautions qui nous permettront d'assurer le maintien de notre marché.

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver toutes les informations pratiques et contacts utiles relatifs à la gestion de l'épidémie sur la commune sur notre site Internet : www.labalmedesillingy.fr.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Maire,
François DAVIET